



Site FR7210078 (ZPS)  
Champ de tir du Poteau  
Site FR7200723 (ZSC)  
Champ de tir de Captieux



## Rapport d'activité 2019

### Préconisations

Comme suite à mon départ à la retraite en novembre 2019, et en l'absence de remplaçant comme chargé de mission Natura 2000, l'ONF a décidé de réorganiser provisoirement la gestion de l'animation Natura 2000 portée par l'ONF :

- d'une part, l'unité territoriale de Roquefort prend en charge la gestion courante de Natura 2000, tout en continuant à assurer les missions patrimoniales sur le CTC,
- d'autre part, il m'a été demandé, par le biais de ma structure de micro entrepreneur (*Gilles Granereau éco-conseils*), d'établir les différents bilans de l'année 2019, et d'apporter un soutien sous forme de conseils et de suggestions d'orientations pour l'avenir. Une partie de ces conseils sera intégrée au présent rapport.

La survenue de la pandémie liée au Covid 19 a considérablement retardé ce travail, dont voici la synthèse, arrêtée à mon départ à la retraite le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Je reprendrai le plan-type de compte-rendu d'activité proposé les années précédentes :

Nous rappelons ici que la terminologie actuelle pour désigner le champ de tir est CTC (champ de tir de Captieux).

## Rapport d'activité 2019

Détail des tâches effectuées en 2019, selon le cadre du devis pour l'animation Natura 2000 :

### Mise en œuvre de la contractualisation

*Objectif : Faciliter la procédure d'engagement, via les outils réglementaires prévus (Contrats Natura 2000, conventions, chartes) en apportant aux ayants droit un soutien à la fois technique et administratif (élaboration des projets, montage des dossiers...) et en assurant la pré-instruction des dossiers.*

✓ Ce volet concerne le suivi d'un contrat qui a reçu un accord d'engagement fin 2018, pour la réalisation de travaux à mener avant fin 2019, et portant sur de la réhabilitation de lagunes et de landes, sur des actions en faveur de l'hydraulique, etc.

La mise en œuvre du contrat est passée par la consultation d'entreprises en conformité avec le cahier des charges. Par ailleurs, et alors que la demande de Fabédepy (fiche d'analyse des besoins en dépollution pyrotechnique) avait été demandée à l'avance (fin 2018), le dossier n'a pas été instruit, et une procédure d'urgence a été mise en place afin que

l'autorisation soit donnée avant octobre 2019 (période de suspension des tirs).

Cette procédure concerne l'analyse par les experts en pyrotechnique (GRIN composé des nedex (démineurs du camp) de toutes les zones où un travail du sol en profondeur doit être réalisé, ce qui est le cas pour les cunettes, les mares, etc. Il convient de souligner la réactivité des les personnels militaires du camp, et en particulier du nouveau commandant du camp, sans qui ce travail n'aurait pas pu être réalisé dans les temps.

Un débroussaillage mécanique a été effectué durant l'été afin que l'expertise puisse être effectuée sur un terrain laissant apparaître la surface. Les démineurs ont ensuite procédé, à l'aide d'un détecteur de métaux à une analyse de toutes les surfaces à travailler, repérées préalablement par un piquetage que j'avais dû mettre en place. L'absence de produits pyrotechnique étant avérée, la procédure d'autorisation a été engagée, afin que les travaux puissent être exécutés à l'automne. Parallèlement, le marquage et l'exploitation de bois ont été effectués comme prévu dans le contrat, afin de dégager les abords de lagunes et cunettes, rue 18 et à Testemale. Le compte-rendu du contrat détaillera toutes ces opérations (un compte rendu succinct des travaux a été établi par l'UT de Roquefort).

✓ Par ailleurs, un contrat dédié au pâturage a été obtenu au profit d'un berger local (voir carto ci-contre des zones à pâturer). Une procédure de demande d'AOT (autorisation d'occupation temporaire) a été demandée à l'armée, mais n'a pas abouti en 2019. De nombreux échanges ont eu lieu afin de permettre l'avancement du dossier.

*Une zone de repli est envisagée au nord de la rue 1 (igloos), du fait de l'engrillagement de ces bunkers. Il est en effet important de prévoir un repli, dans l'hypothèse d'activités susceptibles de nuire aux bêtes.*



Numéro	Mise en œuvre de la contractualisation	Nombre jours
1-1	Démarche contractuelle : contacts avec les propriétaires, assistance technique et administrative, négociations, suivi des contrats. Martelage, et piquetages des zones à traiter, cartographie	4
1-2	Participation PAEC et MAEC	
1-3	Charte : contacts avec les propriétaires et/ou usagers/ayant-droits, préparation de la charte pour signature	1
1-4	Dossier administratif spécifique au terrain militaire : plans de prévention, études pyrotechniques (Fabedepy), préavis d'accès liés au contrat	3
<b>TOTAL contractualisation</b>		<b>8</b>

## Mise en œuvre des actions hors contrats

*Objectif : favoriser une réalisation optimale des actions hors contrats, indispensable pour atteindre les objectifs nationaux de conservation et d'évaluation.*

✓ Le financement de travaux prévus dans le cadre du FIE du ministère de la Défense a été obtenu ; c'est l'ESID BA 118 qui en est maître d'ouvrage. Ces travaux concernent l'achèvement de travaux sur l'hydraulique au niveau du canal nord, la pose de dispositifs piézométriques destinés à suivre l'évolution des nappes, et la réalisation de travaux hydrauliques dans la partie sud-ouest du camp. Ils répondent également à la stratégie définie pour les opérations à caractère environnemental, qui prennent en compte également le risque incendies, et d'une façon générale l'accessibilité. Du fait là encore de la procédure d'expertise pyrotechnique, les travaux n'ont pas pu démarrer en 2019, malgré de nombreux échanges avec les militaires. Les crédits seraient reportés en 2020.

Parallèlement à ces dossiers, les cahiers des charges ont été élaborés, ainsi qu'une cartographie nécessaire à la localisation des débroussaillages à réaliser en vue de l'expertise pyrotechnique.

Un cahier des charges concernant la remise en état des seuils situés sur le canal nord a été préparé ; il a pour objectif de proposer la réhabilitation et le renforcement des « ponts naturels » affectés par les pluies. Ces ponts-seuils perméables permettent tout à la fois leur franchissement par les véhicules de sécurité, et le contrôle du drainage en limitant son efficacité.

✓ Entrent également dans ce volet, les actions « administratives » de préavis pour l'organisation des accès, des réunions, des visites, etc., les actions de communications menées souvent de façon ponctuelle auprès des personnels du camp, ainsi que les suivis de la station météo et des caméras (au nombre de deux actuellement). Concernant la station météo, le matériel de transmission automatique GPRS a été rendu opérationnel en 2019 (coût pris en charge dans le cadre d'achats et prestations de service).

Numéro	Mise en œuvre des actions hors contrats	Nombre jours
2-1	Recherche de financements extérieurs, Démarche administrative et réglementaire (Plan prévention, fabedepy, préavis...), Mesures liées au foncier, Sensibilisation et communication (lettres d'info, site Internet, animations...) Formations spécifiques, Préparation de cahiers des charges	4
2-2	Actions spécifiques : soutien à la gestion des pare-feu, de l'hydraulique, des brûlages dirigés	1
2-3	Autres tâches : achats et prestations de service (panneau général d'information à la Base-vie, réseau station météo, gestion des caméras automatiques...)	3
TOTAL		8

### Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidences

Objectifs :

- Apporter un soutien pour la préparation des demandes découlant de l'évaluation d'incidences Natura 2000

✓ Une évaluation d'incidences non formelle a été établie dans le cadre d'un projet de cible inerte (voir en annexe). L'attention a été portée sur l'hydraulique, afin qu'aucun fossé ne soit créé, hormis le cas échéant des cunettes non connectées avec les réseaux situés à l'aval.

✓ La DDTM 33 a également sollicité un avis sur les brûlages pratiqués sur le CTC, sans qu'il soit nécessaire d'établir d'évaluation des incidences.

Numéro	Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidences	Nombre jours
3	Information aux porteurs de projets, communication de données, échanges avec DDTM, alerte (le cas échéant)	2
TOTAL		2

### Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial

Objectif :

- prendre en compte les actions territoriales ressortant des politiques publiques ou privées, concernant les sites Natura 2000.

✓ Durant l'exercice 2018 a été réalisé le « document de prescription » du site, qui constitue en réalité un « aménagement forestier ». Ce document a pris en compte les objectifs du docob, et a permis d'identifier des espaces naturels « hors sylviculture », mais formant des « zones d'intérêt écologique ». Des préconisations fortes ont été actées, avec notamment l'interdiction du travail du sol, des plantations, le recours à la régénération naturelle, etc. En 2019, un soutien a été apporté à l'unité territoriale, pour la mise en œuvre de travaux et d'exploitations, conformément à ce document, et en vérifiant le respect des engagements pris dans le cadre de la charte Natura 2000.

✓ Lors des tournées sur le site, de nombreux contacts informels sont établis avec les personnels du camp, sur des sujets liés à la gestion et aux techniques.

Numéro	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	Nombre jours
4	Soutien aux actions territoriales concernant le site (aménagement forestiers, équipements, ...)	2
TOTAL		2

## Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

### Objectif :

- s'assurer de l'enrichissement des bases de données habitats naturels et espèces

Concerne tous les suivis qui sont plutôt menés ponctuellement sur le site, du fait des conditions d'accès.

En règle générale, on ne peut pas mettre en place de protocoles de suivi, en raison des difficultés pour accéder de façon régulière au site. Par conséquent, il s'agit de suivis « ponctuels et opportunistes ». Ainsi, le suivi de l'Azuré des mouillères, par exemple, est fait lors de déplacements sur l'ensemble du camp (en période de suspension de tirs), ce qui permet également d'observer d'autres espèces.

**1) Pour les Grues cendrées**, un suivi est réalisé chaque année pour les zones de gagnage et les dortoirs. C'est le conseil départemental des Landes, service environnement, qui coordonne l'opération. Une demande est faite chaque année par le CD40, afin de pouvoir effectuer les comptages sur le « périphérique ». Le chargé de mission Natura 2000 facilite la prise en compte de cette demande auprès des militaires.

### Extrait du protocole 2018 – 2019 :

« Objectif : Evaluer les effectifs des grues cendrées présentes en hivernage sur le site du Champ de tir du Poteau.

Déroulement du comptage :

Cinq postes d'observation sont mis en place sur le chemin de ceinture du champ de tir du Poteau :

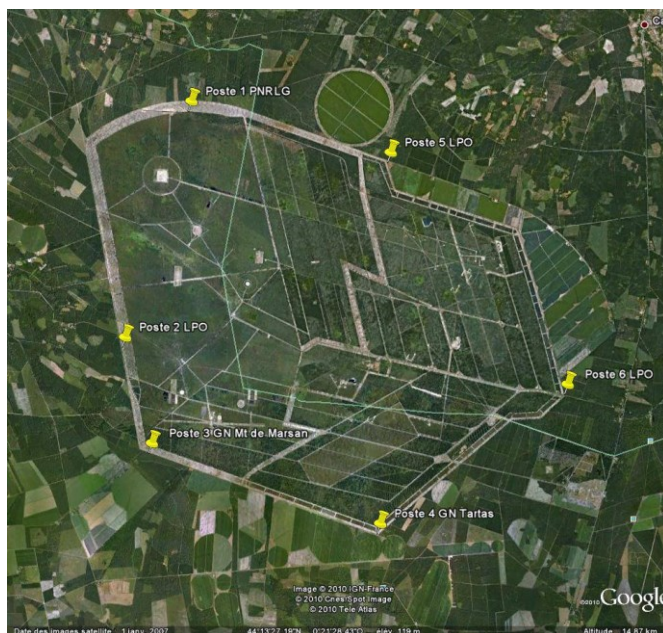
- Le poste numéro 1 : 3 agents du PNRLG
- Le poste numéro 2 : 3 agents de la LPO
- Le poste numéro 4 : 3 agents du CD40
- Le poste numéro 5 : 2 agents de le LPO
- Le poste numéro 6 : 2 agents de la LPO

Les comptages débutent à 15h00 et se terminent à 18h30. Chaque poste se compose d'un à deux observateurs (jumelle et télescope) et d'une personne en charge de remplir la fiche de comptage.

Les emplacements des postes sont visibles sur la photographie aérienne ci-dessous, ainsi que les directions et les limites des zones de comptages ».

Le CD40 réalise in fine une synthèse des comptages, et fait parvenir en temps réel les résultats des derniers comptages.

A ce jour, les comptages ont évalué ainsi les populations venant dormir sur le camp :



Date	Nombre
14/01/2019	11 454
17/12/2018	4 842
12/11/2018	2 412

Concernant la campagne 2019-2020, les protocoles sont sensiblement les mêmes ; le tableau ci-dessous donne les résultats des comptages :

Date	Nombre
10/2/2020	4226
17/12/2019	7813
18/11/2019	4522

On retrouve les suivis sur ce site : <https://champagne-ardenne.lpo.fr/grue-cendree/grus/captieux>

**2) L'étude des Ophioglosses** est menée depuis plusieurs années, et consiste à récolter des pieds pour en faire une étude génétique (en Belgique) ou portant sur les spores et diamètres des stomates (en Alsace). En 2019, aucune nouvelle prospection n'a été réalisée. Seule une mise en garde a été établie en direction des militaires afin de conserver une partie de la population de la Base-Vie (hors Natura 2000), menacée par des travaux d'aménagement d'une base temporaire.

**3) Les gentianes des marais** font également l'objet d'attentions, du fait que nous avons observé sur le camp une grande quantité de pontes du papillon **Azuré des mouillères**, dont il s'agit ici de la plus importante population connue à ce jour pour les Landes.

Un suivi a été réalisé sur la parcelle ayant été fauchée en octobre 2018 ; pas d'observation du papillon cette année (localisation ci-contre).

Le suivi de l'Azuré des Mouillères, piloté par Cistude Nature (Mallard Fanny, Bulté Sandy et Poujol Justine) a été poursuivi, malgré des difficultés à encadrer les sorties. De plus des sorties ont été annulées suite à des activités de tir imprévues. La poursuite de cette opération reste par conséquent très compromise, conformément aux doutes que nous avons émis, et concernant la possibilité de mettre en place des protocoles de suivi sur ce site militaire, où l'activité peut à tout moment compromettre la tenue d'une sortie consacrée au suivi.



Nous ne disposons pas pour l'heure de bilan de l'opération.

**4) *Luronium natans*** : quatre stations connues sur le camp, inscrites au PNA. Une **nouvelle observation d'une population a été faite en 2019, sur la lagune de Peyrehite**, dans une partie basse située à quelques mètres du trou d'eau où ont été effectuées les observations initiales.

**5) Dectique des brandes** : suite aux prospections de 2018, nous avons entendu à plusieurs reprises et en différents secteurs des Dectiques, sans capture.

Rappelons que cette sauterelle peu commune (photo ci-contre) est présente sur le CTC (a priori population conséquente), qui constitue **l'unique secteur de présence de l'espèce pour toute l'Aquitaine**.



**6) Un suivi de l'abeille noire** a été réalisé avec le conservatoire des races d'Aquitaine. Une population a priori conséquente a été observée sur le camp. Plusieurs tournées ont été réalisées dont une qui aura permis de « sécuriser » une cible dans laquelle une population d'abeille noire s'était installée ; cette dernière a été « déplacée » et les ouvertures présentes sur la cible permettant le cas échéant son retour ont été obturées. Cette opération a marqué une très bonne collaboration entre les militaires (qui ont assuré le « découpage » de la cible pour accéder à l'essaim), et le conservatoire des races d'Aquitaine qui s'est chargé de la partie technique avec l'aide d'un apiculteur local. Une opération qui mériterait un signalement au CMLDE. A ce jour, nous n'avons pas d'information sur les résultats de l'étude, qui devait donner des réponses sur la pureté de la race « abeille noire » à l'issue d'études génétiques.

Numéro	Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Nombre jours
5	Suivis scientifiques habitats et espèces, cartographie, rapports, bilans, synthèses	5
TOTAL		5

On retrouvera les bilans annuels sur le site à cette page : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/animations-etudes-et-rapports> .

### Mise à jour du docob

Sans objet en 2019

Numéro	Mise à jour du docob	Nombre jours
6	Mise à jour du docob	0
TOTAL		0

Seul l'enrichissement de la base de données est à prendre en compte ici.

### Bilan annuel

*Objectifs :*

- *Réaliser un bilan annuel d'activités abordant par une approche quantitative et qualitative les mesures des docobs et précisant les éventuelles difficultés rencontrées ;*
- *Tenir à jour un tableau de bord précis de l'avancement de son travail et des engagements passés (Contrats natura 2000, actions hors contrats, chartes).*

Nous avons placé ici uniquement le bilan annuel « rapport d'activité », réalisé en l'occurrence pour l'année 2018. Entrent dans ce cadre également les différentes actions destinées à obtenir les données relatives aux activités de l'année en cours.

Numéro	Bilan annuel	Nombre jours
7	Bilan annuel, recueil de données.	2
TOTAL		1

### Préparation et animation des comités

Un certain nombre de réunions et CRES ont été organisés, avec notamment :

- ✓ le comité de pilotage qui s'est tenu au CTC le 31 janvier 2019,
- ✓ une réunion travaux organisée par les militaires, afin de faire le point sur les travaux liés au contrat et hors contrats (FIE) le 3 juillet,
- ✓ le comité restreint de suivi local « technique » (24 juillet), dont on trouvera le CR sur le site internet ; on retiendra qu'il s'est déroulé lors du pic de chaleur,

- ✓ le comité restreint de suivi local « scientifique » (8 août), dont on trouvera le CR sur le site internet.
- ✓ Diverses réunions plus ponctuelles avec les militaires, le commandement, l'ONF, souvent en lien avec les travaux engagés dans le cadre de contrats ou hors contrats. Une présentation de N2000 a été faite en septembre au nouveau commandant, le Lcl Rémi Martin.
- ✓

Numéro	Préparation et animation des comités	Nombre jours
8	Assistance au président du copil pour la tenue des comités de pilotage, organisation des comités restreints de suivi (CRES), participation à des réunions, comptes rendus.	12
TOTAL		12

Les CR et/ou présentations des Copil / CRES sont en ligne : <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>

## Déplacements sur site

D'assez nombreux déplacements ont été effectués sur le site pour mener les actions décrites plus haut. Une liste placée ci-après justifie ces déplacements, ainsi que parfois les motifs précis du déplacement (réunions programmées, etc.).

Date	Motif (si autre ou complémentaire de gestion courante et suivis : mention GCS)
31/1/2019	Copil puis GCS
3/4/2019	GCS
15/5/2019	Installation module GPRS, GCS
3/7/2019	Réunion travaux, puis suivis
16/7/2019	GCS, suivi travaux contrat, suivi étude Azuré (Cistude nature)
17/7/2019	Suivi étude abeille noire
24/7/2019	CRES technique
31/7/2019	Marquage des arbres à exploiter (contrat Natura 2000)
7/8/2019	Suivi abeille noire
8/8/2019	CRES scientifique
3/9/2019	Réunion avec nouveau commandant, GCS
4/9/2019	Piquetage pour expertise pyrotechnique
21/10/2019	Suivi des travaux contrat
22/10/2019	Point avec les démineurs sur expertise pyro dossier FIE (absence de la personne organisatrice de l'USID).
31/10/2019	GCS et pot de départ

## Synthèse jours

Le tableau suivant reprend ligne par ligne les tâches exécutées ainsi que les temps passés par le chargé de mission Natura 2000, jusqu'au 30 octobre 2019.

Numéro	Tâches	Nombre jours
1-1	Démarche contractuelle : contacts avec les propriétaires, assistance technique et administrative, négociations, suivi des contrats.	4
1-2	Participation PAEC et MAEC	0
1-3	Charte : contacts avec les propriétaires et/ou usagers/ayant-droits, préparation de la charte pour signature	1
1-4	Dossier administratif spécifique au terrain militaire : plans de prévention, études pyrotechniques (Fabedepy), préavis d'accès liés au contrat	3
2-1	Recherche de financements extérieurs, Démarche administrative et réglementaire (Plan prévention, fabedepy, préavis...), Mesures liées au foncier, Sensibilisation et communication (lettres d'info, site Internet, animations...) Formations spécifiques, Préparation de cahiers des charges	4
2-2	Actions spécifiques : soutien à la gestion des pare-feu, de l'hydraulique, des brûlages dirigés	1
2-3	Autres tâches : achats et prestations de service (panneau général d'information à la Base-vie, réseau station météo, gestion des caméras automatiques...)	3
3	Information aux porteurs de projets, communication de données, échanges avec DDTM, alerte (le cas échéant)	2
4	Soutien aux actions territoriales concernant le site (aménagement forestiers, équipements, ...)	2
5	Suivis scientifiques habitats et espèces, cartographie, rapports, bilans, synthèses	5
6	Mise à jour du docob	0
7	Bilan annuel portant sur les points 1 à 6, hors bilans habitats et espèces (suivis), et les perspectives. Points d'étape avec DDTM	2
8	Assistance au président du copil pour la tenue des comités de pilotage, organisation des comités restreints de suivi (CRES), comptes rendus.	12
TOTAL		39

## Considérations générales

J'apporterai ici non pas un prévisionnel, mais plutôt une synthèse d'observations et de considérations générales, qui pourront être utiles à l'ONF, porteur de l'animation, durant la phase précédant l'arrivée d'un nouveau chargé de mission Natura 2000.

**Les contrats** : l'expérience a montré que la préparation administrative des contrats et leur suivi réclame plus de temps que l'expertise technique et écologique. Ce serait bien logiquement l'inverse qui devrait se produire. Cette lourdeur administrative se fait au détriment des cahiers des charges réalisés sur le terrain, et particulièrement fondés sur le « dire d'expert ». Pour exemple, toute la hiérarchisation des effets attendus sur les espèces/habitats constitue une aberration, car personne ne peut être en mesure d'affirmer quoi que ce soit dans ce domaine. On peut tout au plus donner des objectifs ... et espérer des résultats positifs. Quant à vouloir mesurer les effets des travaux dans le temps (ce qui est implicitement spécifié dans les contrats, avec notamment les indicateurs), cela demanderait la mise en place de protocoles trop exigeants en temps et en moyens au regard de ce qui est exigé dans le contrat et l'animation. Cette problématique est particulière sur le CTC, car, outre la démarche administrative liée aux contrats, se superposent des exigences découlant des particularités du site militaire :



préparation des préavis, respect des protocoles (pour les travaux, nous devons par ailleurs veiller à ce que les entreprises ou entrants les respectent), réalisation d'expertise pyrotechnique pour les travaux intrusifs (Fabadépy), délivrance d'AOT (contrat pâturage), etc.

Il conviendrait par conséquent de bien veiller à ce que cette simplification administrative tant promise par ailleurs, se déroule dans les faits, et se traduise par un plus grand pragmatisme (cet aspect plus pratique et cohérent serait à mettre en place particulièrement pour les cerfas...).

**Les devis :** l'exigence de plusieurs devis selon le principe de la bonne utilisation des deniers publics, constitue une contrainte, car le domaine souvent très spécialisé qui concerne les travaux en milieu naturel, il en bien plus pertinent de s'appuyer sur des entreprises dont on connaît la compétence pour ces types de travaux. En effet, avec plusieurs devis on risque d'obtenir des montants moins élevés fournis par une entreprise qui ne dispose pas nécessairement de compétences et de moyens. De plus, le laps de temps séparant la fourniture des devis et l'accord de principe pour les travaux dépasse souvent un an, alors que les entreteneurs garantissent leurs offres pour 6 mois au plus. L'utilisation du barème serait donc à privilégier, selon des modalités qui seront à définir par l'ONF, et acceptées par la DDTM. Enfin, il est difficile d'obtenir des devis sur le terrain militaire, en-dehors des périodes de suspension des tirs, ce qui complexifie encore la démarche.

**Les réunions diverses :** les chargés de mission devraient participer à un certain nombre des réunions annuelles, qu'il s'agisse de celles organisées par les services instructeurs, ou celles des réseaux, mais aussi les réunions concernant certains docobs (problématiques croisées), les réunions des SAGE, et celles qui sont organisées ponctuellement et intéressant les sites N2000. Les chargés de missions, et surtout ceux qui sont « multifonctions » (comme actuellement à l'ONF) ne peuvent pas toujours y participer. De plus, on ne peut pas systématiquement déléguer des personnels qui n'ont pas toujours les compétences concernant la gestion des sites Natura 2000 ou des milieux naturels en général. La multiplication des réunions, de plus dans une région élargie, conduit à une baisse de la qualité du travail de terrain. Là encore des réflexions sont à engager, et la pandémie du Covid 19 amènera peut-être à ces réflexions et à des solutions plus durables et efficaces.

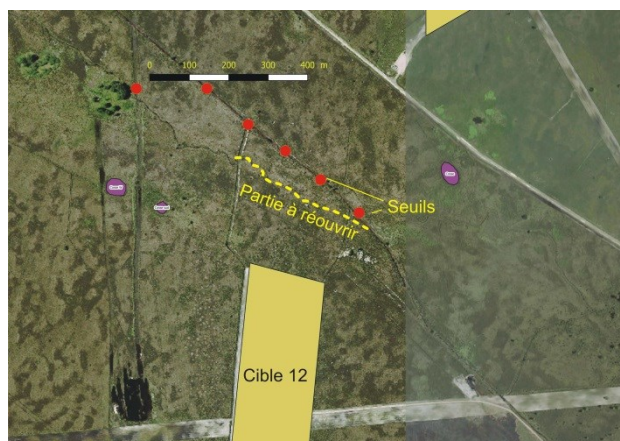
**La nomination d'un nouveau chargé de mission (ou une !) :** Des archives ont été déposées à Mont de Marsan, et lorsque la personne sera (enfin !) nommée, je pourrai apporter un soutien pour transmettre ma connaissance sur les sites Natura 2000, ainsi que toutes les données informatiques, photographiques, et divers dossiers.

#### **Autres considérations :**

Outre les actions « répétitives » ou pluriannuelles découlant de l'animation, un certain nombre d'opérations est engagé :

✓ Le contrat de pâturage, qui a récemment obtenu l'autorisation d'occupation temporaire (AOT). Il est par conséquent **indispensable de prendre contact, si ce n'est déjà fait, avec le berger afin d'organiser une réunion en présence des militaires.**

✓ programme sur l'hydraulique, financé par le FIE, sous maîtrise d'ouvrage ESID : les travaux sont à engager selon les mêmes échéances que pour le contrat. **Si ce n'est déjà fait, programmer le débroussaillage afin que l'expertise soit faite durant l'été. Vérifier que la demande d'expertise pyrotechnique a bien été faite au niveau de l'USID.** Pour être parfaitement clair dans l'échéancier, le protocole est le suivant :



- demande d'expertise (Fabledépy),
- débroussaillage des zones cartographiées
- piquetage des zones à expertiser (cunettes, mares, seuils)
- dès l'obtention de l'autorisation de dépollution, expertise par le GRIN,
- une fois l'autorisation de travaux obtenue, engagement de ces derniers.

Concrètement, si l'expertise est effectuée durant l'été, les travaux pourront être réalisés en octobre, à condition qu'il n'y ait pas de retard pris dans la démarche d'autorisations.

On notera enfin que l'implantation de clôtures demande une expertise pyrotechnique...

✓ Dans le cadre de ce dernier programme FIE, « **ajuster** » le cas échéant, les travaux menés sur le MC21 en 2018, pour les mettre en conformité avec la stratégie concernant l'hydraulique (fossés franchissables, cunettes, et seuils).

✓ Le **bilan du contrat** Natura 2000 mis en œuvre en 2019 **sera complété** en fonction des données dont nous disposons (notamment cartographie, actions engagées, etc.).

✓ Le principe des sorties CRES technique et scientifique sera vraisemblablement mis au repos en 2020, du fait des suites de la pandémie covid 19.

### Documentation :

Les éléments (rapports d'études, synthèses des travaux ...) sont sur le site Internet (ou ils y seront prochainement):

<http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/>

Page des études et rapports :

<http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/animations-etudes-et-rapports>

Page des comptes rendus, articles, fiches de recommandations :

<http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>



1237 chemin d'Aymont  
40350 – POUILLON  
06 99 55 40 85

Courriel : [gmgnreau@club-internet.fr](mailto:gmgnreau@club-internet.fr)

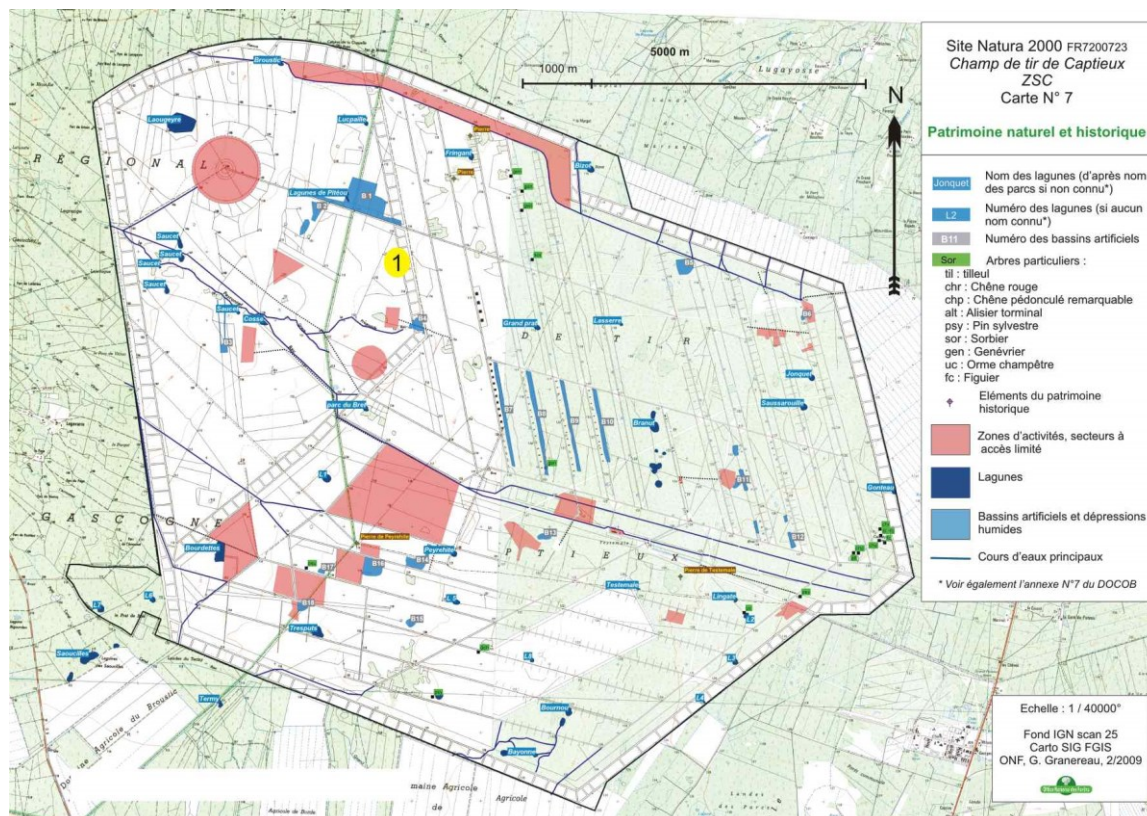
Auto-entrepreneur  
Siret 88016377900015

Rapport d'évaluation volontaire des incidences  
d'un projet de cible pour bombes inertes

Rapport établi à la demande du Service d'infrastructure de la Défense de Bordeaux, signifiée par mail le 29 juillet 2019.

## Localisation

Projet situé dans la partie air/sol, cf n°1, carte ci-dessous



## Détail du projet

Réalisation d'une cible circulaire de 25 m de rayon, en bordure d'un pare-feu existant.

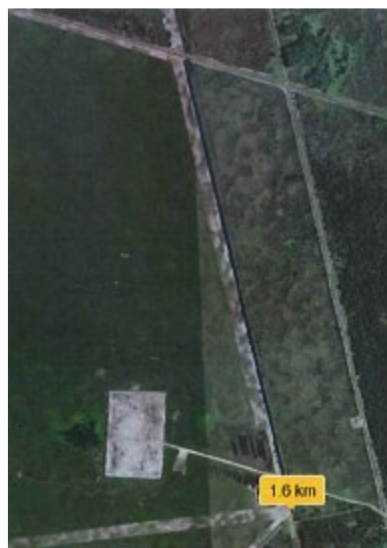
Parallèlement à la réalisation de la cible sera menée la réhabilitation d'un chemin existant, dénommé « chemin landais », permettant l'accès des véhicules chargés de la dépollution (enlèvement des bombes après 50 tirs).

Il s'agit d'une cible pour bombes inertes non dotées d'explosifs.

Détail sur la localisation (extrait du projet)



Le projet est situé entre la rue C20 et la cible 2, en bordure du pare-feu.



Il comprend la remise en état du *chemin landais* sur 1,6 km.

## Evaluation du projet

Du point de vue des habitats naturels, le projet se trouve dans une mosaïque d'habitats de lande hygrophile et de lande méso-hygrophile (4020 X 4030-8).

Cette partie du site fait l'objet de feux plus ou moins réguliers, en règle générale accidentels et liés à l'activité de tir. Ces feux contribuent au maintien des espaces landicoles de façon durable.

Les travaux envisagés consistent en une mise à blanc du sable sur un rayon de 25 m environ, et seront complétés par des travaux d'accessibilité, qui ne sont pas pour l'heure définis dans le projet.

## Avis sur le projet

L'impact sur les habitats naturels et les espèces peut être considéré comme **négligeable**, compte tenu de la surface de la cible, comparée aux quelques 4000 hectares de la zone air-sol non boisée.

Il convient néanmoins de préciser quelques points concernant le détail de travaux :

- s'il est nécessaire de surélever la cible, les **prélèvements de sable** pourront être réalisés à proximité, afin de créer une **mare**. Cette mare devra avoir ses berges en pentes douces afin d'optimiser son « efficacité » écologique.

- concernant **l'hydraulique**, il n'est pas prévu dans le projet de travaux de ce type, ce qui est positif, l'ouverture de réseau de drainage ou de nouveau fossé étant soumis à la Loi sur l'eau.

Pour la réhabilitation du chemin landais, il conviendra vraisemblablement de réaliser des accès sur le fossé existant. Dans ce cas, il sera **exclu d'utiliser des busages**, des seuils sur le fossé existant suffiront (placer des seuils tous les 200 m environ). Tout **recreusement du fossé est exclu**, mais la recherche de profil en cunette peut être recherchée (voir schéma ci-dessous).

### Profil-type de cunette

Environ 4 m en gueule, et 0,4 m de profondeur



**Sous ces réserves**, et en se référant au triptyque « *éviter, réduire et compenser* », nous considérons que le premier item est **inadéquat**<sup>1</sup>, le second prend en compte la **réduction a minima des impacts**, et le troisième repose sur **les bonnes pratiques** mises en œuvre sur le site par l'armée pour la gestion des cibles, que ce soit au niveau des entretiens (gestion de la lande aux alentours, dépollution régulière, etc.), ou bien concernant l'hydraulique avec notamment la diminution de l'efficacité du drainage, en favorisant l'accessibilité, tout en réduisant les érosions en aval, grâce notamment aux cunettes.

L'avis donné est favorable au projet, et l'animateur Natura 2000 pourra être sollicité pour toute question relative aux travaux.

Pouillon le 1<sup>er</sup> août 2019

Le chargé de mission Natura 2000

Gilles Granereau

<sup>1</sup> Rappelons que l'activité de tir constitue une priorité, et qu'il convient d'accompagner les projets en apportant des expertises spécifiques n'allant pas à l'encontre de leur aboutissement.



**CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE**

1, cours du Général de Gaulle  
CS 40201 – 33175 Gradignan Cedex  
05 57 35 60 86

Monsieur le Directeur Eric CONSTANTIN  
Directeur de l'Agence Territoriale LNA  
OFFICE NATIONAL DES FORETS  
33524 BRUGES Cedex

A Gradignan, le 24 juin 2019

**Objet :** demande de partenariat pour le projet de Conservation de l'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*)

Monsieur le Directeur,

Le Conservatoire des Races d'Aquitaine travaille actuellement sur un programme d'étude et d'identification de l'abeille noire avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et la participation scientifique du CNRS. L'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*) est la sous-espèce géographique d'abeille domestique endémique de notre région (Ouest et Nord de l'Europe). Des travaux scientifiques montrent qu'il existe un écotype spécifique adapté au biotope des Landes de Gascogne, notamment à la floraison tardive de la callune (*Calluna vulgaris* L.). Ces trente dernières années, l'évolution de l'apiculture a entraîné de fréquentes importations en France d'abeilles originaires des régions d'Italie, d'Europe de l'Est, ou du Caucase qui ont induit de fortes modifications génétiques des populations d'abeilles mellifères et la disparition des abeilles noires locales.

Le programme engagé dans la région vise à rechercher la persistance d'abeilles noires de l'écotype des Landes de Gascogne. L'objectif est donc de dresser un état des lieux des populations présentes sur ce territoire et de détecter la présence éventuelle de colonies d'abeilles noires mellifères par analyse génétique. Pour cela, nous allons procéder au printemps/été 2019 à un premier échantillonnage sur différents sites susceptibles d'être favorables aux abeilles noires (voir **Annexe 1** - le protocole d'échantillonnage). Il s'agit de capturer un très petit nombre d'abeilles par parcelle (soit 1 abeille par secteur de 2 km de diamètre ou de longueur).

Les recherches seront concentrées sur des habitats typiques du biotope landais et dans la mesure du possible relativement préservés. Après échange avec des agents de l'ONF, certaines parcelles gérées par votre structure pourraient constituer des sites intéressants à explorer. Les résultats génétiques collectés sur les abeilles mellifères seront croisés avec un

travail cartographique afin de visualiser ces données sur le territoire des Landes de Gascogne.

Nous avons dressé une première liste de communes sur lesquelles certaines parcelles ONF pourraient faire l'objet d'un échantillonnage des populations d'abeilles mellifères :

Au niveau du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne :

- Argelouse, Sore, Trensacq, Le Sen, Garein, Vert, Arengosse, Sabres, Callen, Louchats, Saint-Magne, Retjons, Bourriot-Bergonce, Arjuzanx, Solférino, Commensacq.

Au niveau du cordon dunaire du département des Landes :

- Gastes, Saint-Eulalie-en-Born, Bias, Lit-et-Mixe, Mimizan, Uza, Saint-Girons, Léon.

Au Sud du Médoc sur le département de la Gironde :

- Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin-de-Médoc, Martignas-sur-Jalles, Salaunes, Saint-Hélène, Saumos, Le Temple, Le Porge, Lège, Arès, Lanton, Lacanau, Carcans, Hourtin.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous autoriser à prendre contact avec les agents responsables des parcelles concernées et nous autoriser à y procéder aux échantillonnages décrits. Je me tiens à votre disposition pour présenter plus en détail ce projet.

Avec mes remerciements, je vous adresse, Monsieur le directeur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Régis Ribéreau-Gayon, président du Conservatoire des Races d'Aquitaine

Mathilde Raimond-Cagnato, chargée de mission Abeille noire

## Annexe 1 - Protocole d'échantillonnage d'abeilles mellifères

L'abeille noire écotype du plateau des Landes de Gascogne semble adaptée à la floraison tardive de la callune (Strange et al. 2008, 2007 ; Ruttner 1988). Espèce végétale typique de la lande sèche (voire mésophile). Grâce aux relevés floristiques du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, nous avons pu obtenir la carte de répartition de la callune et des bruyères (*Erica sp.*). Ces espèces sont présentes sur la grande majorité des Landes de Gascogne et c'est notamment la raison pour laquelle c'est sur ce même territoire que la campagne d'échantillonnage sera réalisée.

L'échantillonnage du printemps 2019 consiste à prélever un échantillon de 200 individus réparti sur trois aires d'échantillonnage différentes (voir **Annexe 2** – Cartes des aires d'échantillonnage). L'échantillonnage devrait se rapprocher le plus possible d'un échantillonnage systématique, mais aussi par échantillonnage subjectif (selon des emplacements de ruchers, des accès à des sites préservés représentatifs des milieux des landes de Gascogne).

Une abeille sera capturée par colonie, ce qui correspond à une capture tous les 2 km minimum. La majorité des captures devraient être effectuées hors rucher, c'est-à-dire de manière libre par capture au filet à papillon ou piégeage avec du miel. Il est à noter que quelques apiculteurs volontaires selon les rencontres et prises de contact seront également prélevés quand il y aura un doute quant à l'origine génétique des colonies et/ou une suspicion d'abeille noire dans le cheptel.

Chaque abeille capturée sera envoyée au CNRS de Gif-sur-Yvette afin d'analyser son ADN et d'obtenir l'origine génétique de chacune. Les analyses génétiques consistent à réaliser un test complet : analyse de l'ADN mitochondrial, ainsi qu'un ensemble de 13 loci micro-satellite de l'ADN nucléaire. Les résultats permettront de calculer les indicateurs de diversité génétique et de donner des indications des origines maternelles et paternelles.

### Aires d'étude :

Ces aires d'échantillonnage se situent sur le territoire des landes de Gascogne entre Saint-Magne (33), Sindères et Saint-Gore (40) pour la zone la plus grande. Entre Gastes et Léon (40) au niveau du cordon dunaire du département des Landes ; et entre Hourtin (33), Saint-Médard-en-Jalles (33) et Lège (33) pour le territoire du Sud-Médoc englobant les lacs médocains (voir **Annexe 2** – Cartes des aires d'échantillonnage).

Ces aires englobent notamment le camp militaire du Poteau, et le camp de Souge extrêmement préservés qui constituent un biotope typique du plateau landais. Mais



également les camps du Barp et de Cazaux sur le département de la Gironde (33). Ces espaces constituent des sites à haut intérêt pour cette campagne d'échantillonnage.

Enfin, un nombre important de parcelles gérées par l'ONF (en rose sur les cartes de l'**Annexe 2**) sont incluses dans les aires d'échantillonnage.

### **Modalités d'échantillonnage :**

Les prélèvements seront effectués selon la taille du site concerné :

- sur les sites dont la longueur dépasse 2 km, plusieurs prélèvements pourront être effectués : chaque prélèvement devra être espacé de 2 km afin de garantir que les abeilles collectées appartiennent à des colonies différentes. Un prélèvement correspond à la capture d'une abeille.
- sur les sites dont la longueur est inférieure à 2 km, une seule capture d'individu sera réalisée (voir schéma ci-dessous).

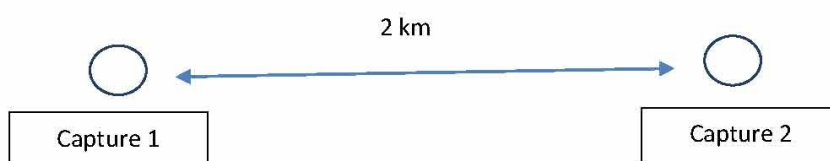


Schéma des modalités d'échantillonnage

### **Technique de capture :**

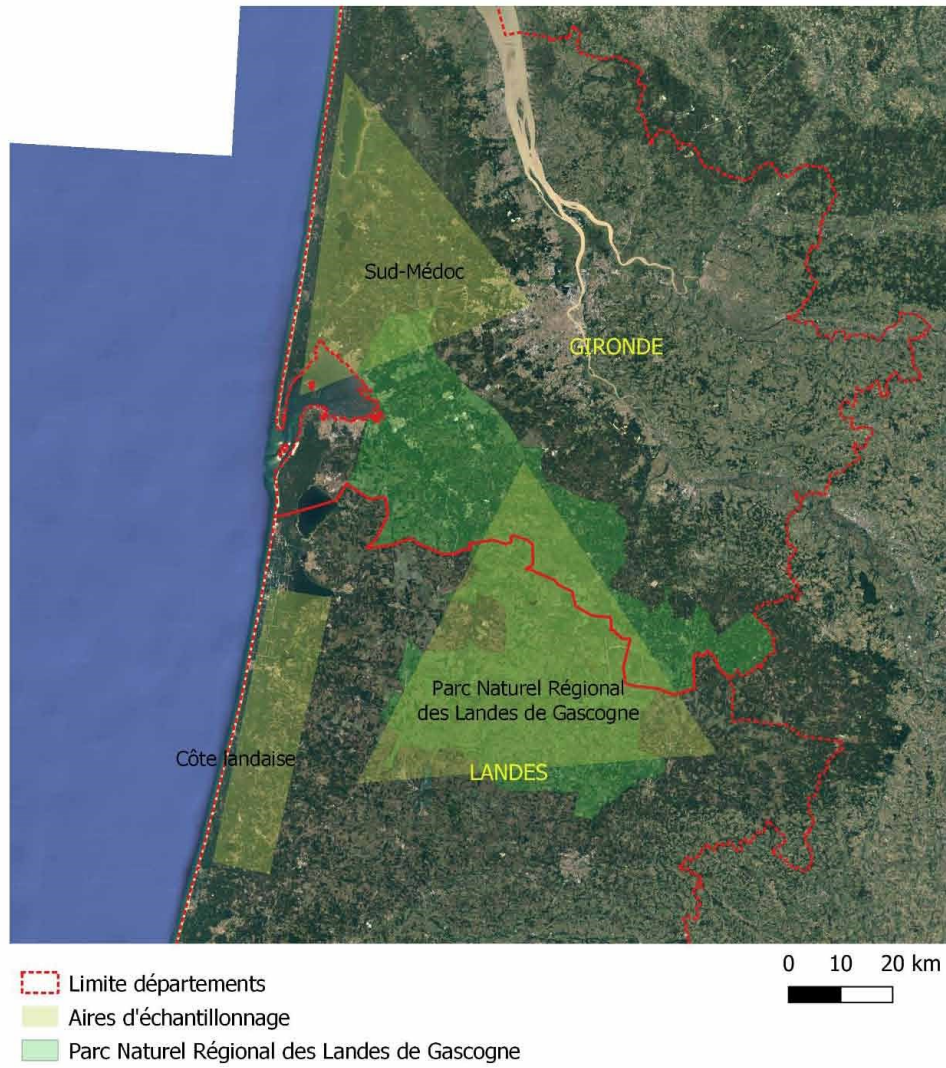
Dans chaque site identifié, une planche enduite de miel et un cadre bâti de cire (pour l'attractivité) seront disposés à l'aide d'un support de fixation pour attirer des abeilles (matériel fourni par le Conservatoire des Races d'Aquitaine). A l'aide d'un filet à papillon, une abeille mellifère (de préférence la plus foncée) sera capturée puis placée dans un tube collecteur. Si une abeille se pose sur la planche de piégeage, elle pourra être capturée directement dans le tube collecteur.

Le tube collecteur contenant l'hyménoptère sera placé dans un congélateur (-18°C).

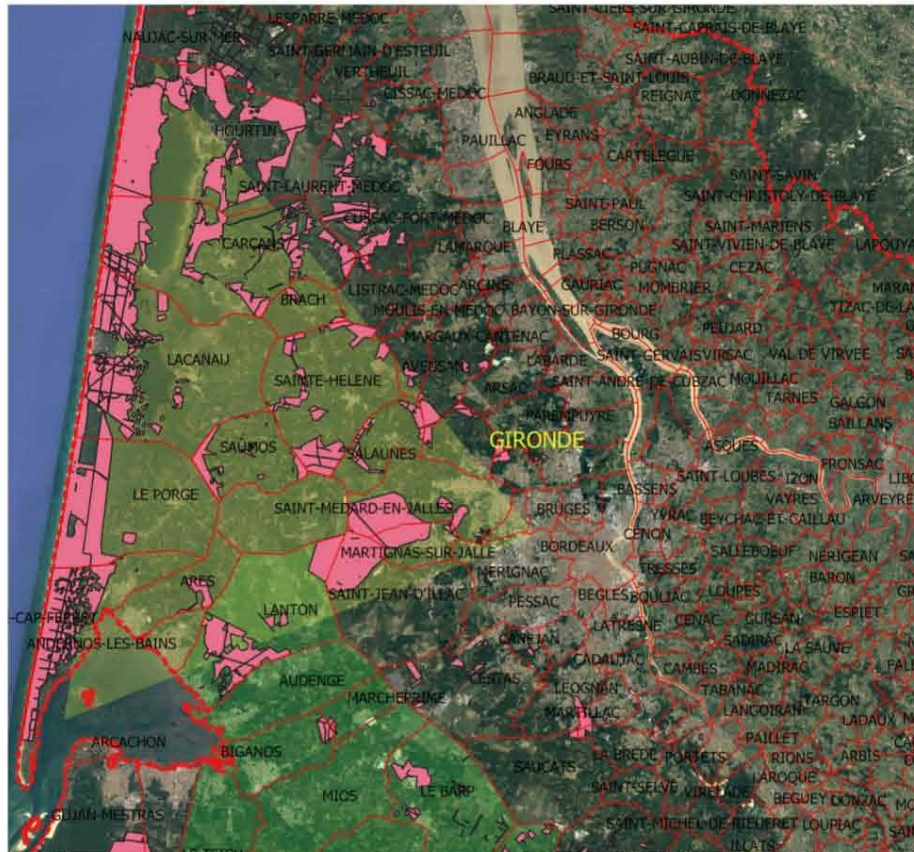
L'ensemble des tubes de l'échantillonnage sera regroupé et adressé au Laboratoire d'analyse génétique du CNRS de Gif-sur-Yvette, partenaire du projet. Pour ce faire, chaque insecte sera déposé dans un tube (envoyé par le CNRS) contenant de l'éthanol pour conserver les animaux.

## Annexe 2 – Cartes des aires d'échantillonnage

Carte 1 : les différents aires d'échantillonnage en Gironde et Landes



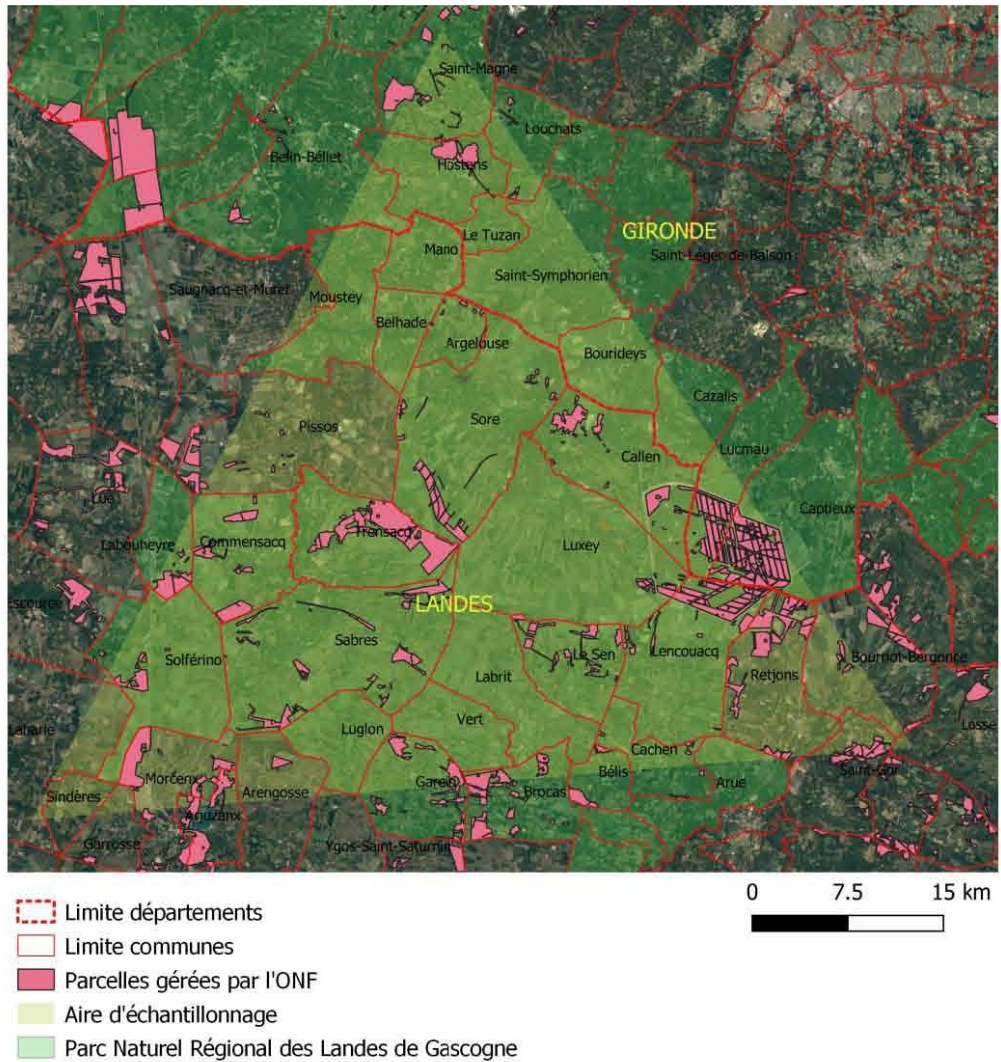
Carte 2 : aire d'échantillonnage du Sud-Médoc



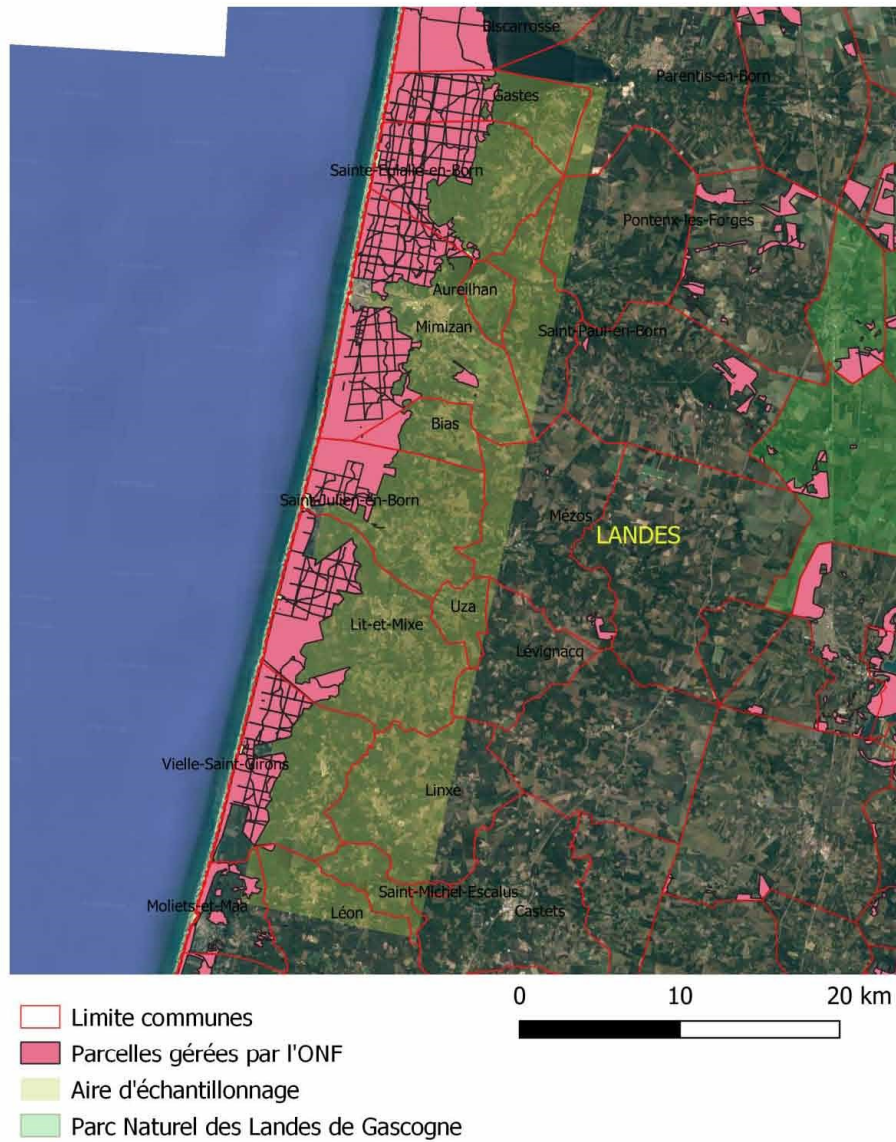
- Limite départements
- Limite communes
- Parcelles gérées par l'ONF
- Aire d'échantillonnage
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

0 7.5 15 km

Carte 3 : aire d'échantillonnage du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne



Carte 4 : aire d'échantillonnage de la côte landaise



## Références

- Louveaux J (1973) The acclimatization of bees to a heather region. *Bee World* 54:105–111
- Odoux J-F, Garnery L (1995) Recherche d'abeilles de types locaux en France. *Bull Techn Apicult* 22:83–88
- Perrier C, Strange J, Langella O, Sheppard WS, Garnery L (2003) Diversité génetique, introgressions mitochondriales et nucléaires dans une population d'abeilles des Landes de Gascogne. *Les Actes du BRG* 4:79–100
- Ruttner F (1988) *Biogeography and taxonomy of honeybees*. Springer-Verlag, Berlin
- Ruttner F, Tassencourt L, Louveaux J (1978) Biometrical-statistical analysis of the geographic variability of *Apis mellifera* L. 1. Materials and Methods. *Apidologie* 9:363–381
- Strange J-P, Garnery L, Sheppard W-S (2008) Morphological and molecular characterization of the Landes honey bee (*Apis mellifera* L.) ecotype for genetic conservation. *J Insect Conserv* 12 :527-537
- Strange J-P, Garnery L, Sheppard W-S (2007) Persistence of the Landes ecotype of *Apis mellifera mellifera* in southwest France : confirmation of a locally adaptive annual brood cycle trait. *Apidologie* 38 :259-267